

Futur casino

Projet adopté !

Après la clôture de l'enquête publique, le 8 décembre dernier, le conseil municipal s'est réuni le 20, pour répondre à de nouvelles interrogations et se prononcer.

Visuel non contractuel



Le casino définitif prendra place courant 2014 entre le parc de la Navale et l'esplanade Marine



« Quarante-quatre votants : 1 abstention, 4 votes contre, 39 votes favorables, la délibération est adoptée ! ». C'est par ces mots que le maire, Marc Vuillemot, a conclu la séance extraordinaire du conseil municipal de ce mardi 20 décembre. Objet de cette réunion : répondre à deux réserves émises lors de l'enquête publique, qui par ailleurs, avait reçu un avis favorable du commissaire enquêteur. En préambule, le maire a donc rappelé que le choix de l'implantation d'un casino en centre-ville avait pour vocation d'équilibrer le territoire de la commune au niveau attractif, alors

que le quartier des Sablettes bénéficiait déjà d'un engouement de la part des habitants et des touristes. De même, la présence d'un casino sur le territoire de la commune, de 1895 à 1994, n'avait eu aucun impact particulier sur les mœurs ou sur les activités économiques industrielles. Quant à la possibilité de créer un chantier de construction navale sur le site du futur casino, « cette hypothèse obligerait non seulement à remettre en cause ce projet mais à déplacer l'ensemble des aménagements, à savoir, le parc de la Navale, l'Institut de promotion et de formation aux métiers de la mer (IPFM) et l'utilisation des darses pour la

grande plaisance ». Marc Vuillemot a également précisé que si une opportunité se présentait pour l'installation d'un chantier de construction navale, plusieurs lieux seraient compatibles, tels que la zone de Brégaillon, la zone d'activité Grimaud et de Bois Sacré. La majorité a donc voté majoritairement en faveur du projet.

Instruction en cours

Aussitôt la séance du conseil municipal terminée, le dossier, dans son intégralité, a été déposé en préfecture pour instruction. C'est le préfet qui doit remettre son rapport au Ministère de l'Intérieur. Le ministre a quatre mois pour répondre

à la demande. A partir de là, Joa Groupe pourra alors commander le matériel des jeux, ce qui devrait prendre environ deux mois. On est donc toujours dans les temps pour l'ouverture en juillet, du casino provisoire. Pour l'heure, le permis de construire, en cours d'instruction, a déjà reçu un avis favorable des Bâtiments de France et le casino provisoire a également reçu un avis favorable d'autorisation d'aménagement, de la Commission d'accessibilité et de sécurité. Il est donc prêt à être ouvert. Affaire qui roule ? Verdict dans quelques mois.

Chantal Campana

chantal.campana@la-seyne.com

EN BREF

//// Distinction

La Seyne au Comité Yad Vashem

Le maire, Marc Vuillemot, a répondu favorablement à la proposition du Comité français pour Yad Vashem d'inscrire La Seyne-sur-Mer à son comité d'honneur. Concrètement, cela signifie que le Comité « soutiendra la ville dans ses initiatives pédagogiques, culturelles et mémorielles en apportant son soutien à des expositions sur la Shoah et les Justes parmi les nations, à des projections de films, à des voyages au mémorial de Yad Vashem à Jérusalem en Israël, à des séminaires d'enseignants à Yad Vashem et à la participation à ces voyages des descendants et familles de Justes ». « Cette démarche complète l'inauguration par la Commune le 17 juillet 2011 du monument en hommage aux Justes parmi les Nations », relève le maire, Marc Vuillemot, dans son courrier au Comité français pour Yad Vashem. De ce fait, la Cérémonie de la Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites et des Justes de France a maintenant son lieu propre où, chaque année, se déroulera la commémoration. « Le choix d'installer ce monument au coeur du Parc de la Navale, lieu de promenade des Seynois, répond à une volonté pédagogique de rappeler que des hommes et des femmes ont vu dans l'autre, leur propre reflet, sans autre considération que leur nature humaine. Leur action de préservation de la vie d'autrui au péril de leur propre vie doit servir d'exemple pour les temps à venir. C'est un message puissant, altruiste, que des gens simples qui sont le peuple, envoient à tous ceux qui seraient séduits par l'autoritarisme, l'arbitraire et la peur comme moyen de gouvernance ».

www.yadvashem-france.org